



Communiqué de presse

Pour publication immédiate

L'industrie de l'aluminium du Canada prête à travailler avec le gouvernement afin de valoriser l'ACEUM

Montréal, le 13 décembre 2019 – L'industrie canadienne de l'aluminium travaillera avec les gouvernements du Canada et des États-Unis pour réaliser les avantages importants offerts par l'ACEUM.

Après avoir procédé à un examen détaillé de l'accord paraphé cette semaine, l'Association de l'aluminium du Canada estime que l'ACEUM contribuera à assurer un avenir durable à notre industrie de classe mondiale au pays.

« L'ACEUM permettra de renforcer les relations du Canada avec son principal partenaire commercial, les États-Unis, a déclaré Jean Simard, président et chef de la direction de l'Association de l'aluminium du Canada. L'accord apportera des avantages importants à l'économie canadienne dans son ensemble et à notre industrie ».

Avec 90 % de la production d'aluminium allant vers l'étranger, le Canada est reconnu comme un exportateur important au sein de l'industrie mondiale. À ce titre, nous avons soutenu l'ACEUM depuis le début de la négociation jusqu'à sa conclusion. Cet accord fournit un cadre durable et prévisible pour notre commerce et jette les bases d'une modernisation de la façon dont nos trois pays font des affaires afin de tirer le meilleur parti de cet espace commercial renouvelé. De plus, le travail exceptionnel réalisé par le gouvernement de monsieur Trudeau de concert avec les membres de tous les partis a largement contribué à la reconnaissance de l'importance du secteur de l'aluminium en Amérique du Nord.

Dans cette perspective, nous encourageons tous les parlementaires à voter pour la ratification de l'ACEUM et à faciliter son adoption dans les meilleurs délais.

Les efforts de l'équipe de négociation canadienne pour conclure l'accord nous permettent maintenant de travailler dans ce nouveau cadre avec les gouvernements sur la question de la concurrence déloyale, y compris l'entrée illégitime de produits en aluminium sur le continent en provenance de pays tiers. Avec des outils modernes comme le modèle canadien de surveillance des importations, « [LMIC](#) », mis en œuvre par Mme Freeland et son équipe en un temps record l'été dernier. Ce système offre une visibilité stratégique sur les importations de produits en aluminium au Canada.



Dans le cadre de la collaboration en cours entre le gouvernement du Canada et l'industrie, nous avons l'intention d'entamer des discussions avec le gouvernement pour encourager le Mexique à mettre en œuvre une mesure similaire, ce qui contribuerait à limiter l'arrivée de produits non conformes aux règles de l'accord entre nos trois pays.

L'industrie canadienne croit à l'importance du libre-échange et souhaite se mettre au travail rapidement avec le gouvernement du Canada pour assurer un commerce équitable et conforme à la loi et aux accords commerciaux du Canada.

À propos de l'Association de l'aluminium du Canada (www.aluminium.ca/fr)

L'Association de l'aluminium du Canada (AAC) est un organisme sans but lucratif qui représente trois producteurs d'aluminium de classe mondiale au Canada – Alcoa, Alouette et Rio Tinto – qui exploitent neuf usines au Canada, dont huit au Québec, et emploient plus de 8 700 travailleurs. Pour plus d'informations, veuillez visiter www.aluminium.ca ou Twitter @AAC_aluminium.

- 30 -

Source :
Lambert Gosselin
Tact Intelligence-conseil
514-659-0603